



# Présentation du Conseil en Evolution Professionnelle et accompagnement de vos agents

# SOMMAIRE

## 1) Préalables

- L'équipe
- Point sur la réglementation
- Contexte

## 2) Outils et accompagnements pour les collectivités

## 3) Accompagnements des agents

### Faire le point, se renseigner :

- Les RDV de l'emploi
- RDV conseil en évolution professionnelle ; mobilité

### Passer à l'action : nos accompagnements

- Nouveauté : accompagnement apprentissage
- Ateliers de l'évolution professionnelle
- Bilans professionnels
- Accompagnement « à la carte »
- Coaching

## 4) Retours d'expériences

## 5) calendrier 2023

# Pôle conseil et accompagnement aux collectivités

Service évolution professionnelle



# L'équipe évolution professionnelle

## L'équipe

### 2 conseillères en évolution professionnelle

- Stéphanie BOIZET : 02 97 61 54 62
- Maëlanne BRIÈRE : 02 97 68 16 17  
evolutionpro@cdg56.fr

### 1 coach

- Marion TEIGNÉ : 02 97 01 52 81  
coaching@cdg56.fr

# Point sur les obligations réglementaires

- **Tout fonctionnaire ou agent contractuel peut bénéficier, à sa demande, d'un accompagnement personnalisé destiné à l'aider à élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel**, notamment dans le cadre du conseil en évolution professionnelle (Art L.421-3 du code général de la fonction publique et article 6 du décret n°2022-1043 du 22 juillet 2022)
- **Les agents publics les moins qualifiés, les plus exposés au risque d'usure professionnelle et ceux en situation de handicap\*** bénéficient d'un accès prioritaire à cet accompagnement personnalisé (art. L. 422-3 code général de la fonction publique et, par renvoi art. L. 421-3 code général de la fonction publique).

*\*les fonctionnaires et agents contractuels en situation de handicap, visés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'art. L. 5212-13 code du travail*

# Point sur les obligations réglementaires

**Le conseil en évolution professionnelle est assuré soit :**

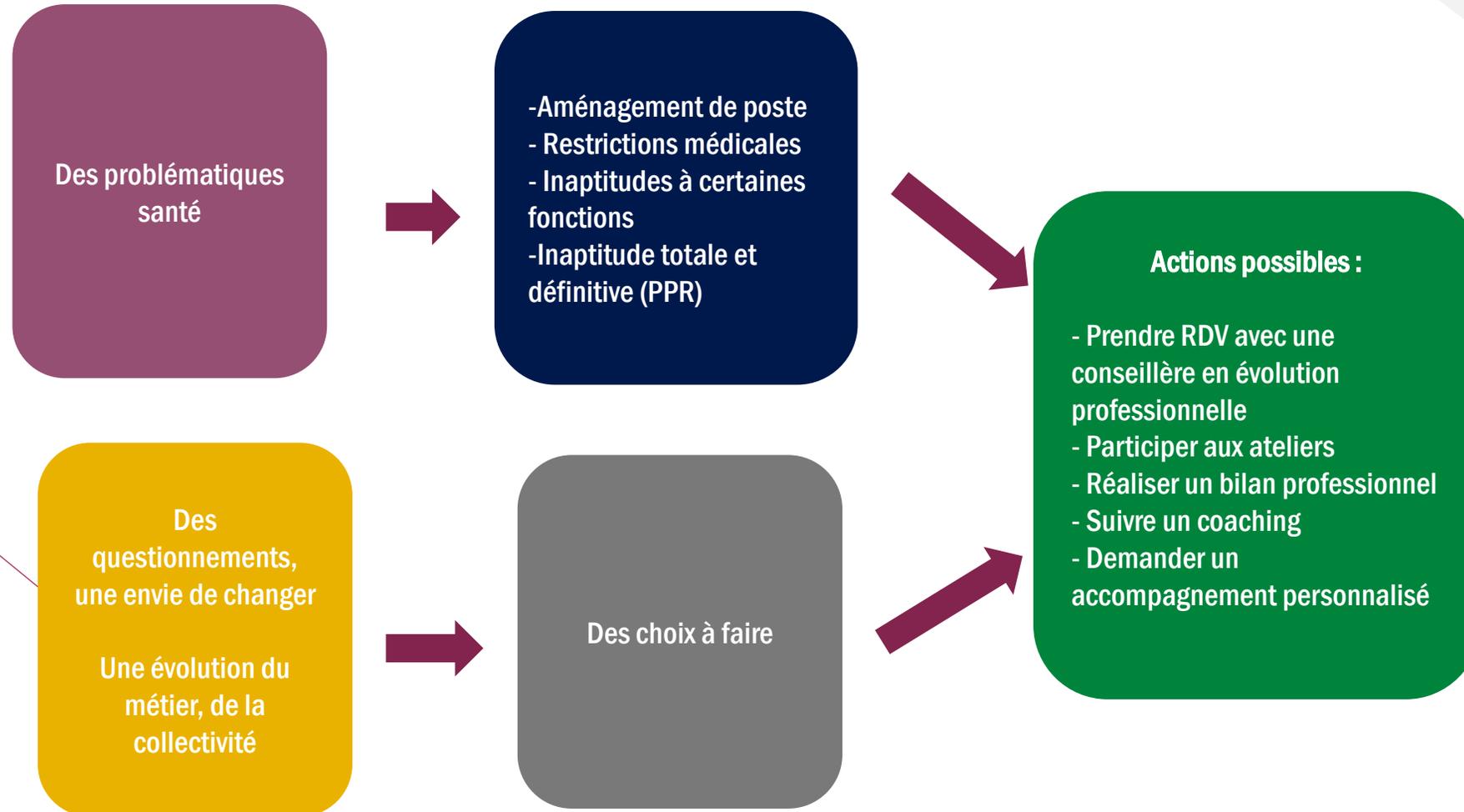
*(Art L.421-3 du code général de la fonction publique )*

- par l'autorité territoriale elle-même,
- soit par le **centre de gestion,**

*Les centres de gestion sont chargés d'assurer l'accompagnement personnalisé des agents dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel.  
Cet accompagnement s'effectue à la demande de l'agent.*

Le projet d'évolution professionnelle de l'agent peut également être mis en œuvre à travers le **compte personnel de formation**

# multiples situations, contextes



# Outils et accompagnements pour les collectivités / DG / RRH



# Accompagnement pour les collectivités / DG / RRH

## **Webinaires :**

- Période de Préparation au Reclassement « PPR »
- Dispositifs de formation (VAE, CPF, livret...)
- Recrutement

## **Ateliers d'expériences / ateliers pratiques :**

- CPF
- Outils numériques dans le cadre d'un recrutement

**Conventionnement et RDV PPR** : convention tripartite ; accompagnement à l'emploi

# Nos accompagnements pour vos agents



# 1) Faire le point, s'informer, se renseigner

➔ Nos RDV



# Les rendez-vous de l'emploi

## Les rendez-vous de l'emploi : réunion mensuelle

- Pour les agents en recherche d'emploi (agents publics, salariés, étudiants, en formation continue, avec une reconnaissance de travailleur handicapé...)
- Se renseigner sur les modalités d'accès à la fonction publique territoriale
- Une réunion mensuelle gratuite de 2 heures
- Echanges avec une conseillère en évolution professionnelle, et l'ensemble des participants
- Enrichir son réseau

→ *Inscriptions en ligne : [www.cdq56.fr](http://www.cdq56.fr) / rubrique agenda*

# Les RDV de conseil en évolution professionnelle

- A la demande des agents
- Conseils individualisés
- Par téléphone, visio ou présentiel
- Echanger sur sa situation professionnelle lors d'un entretien d'une heure avec une conseillère en évolution professionnelle

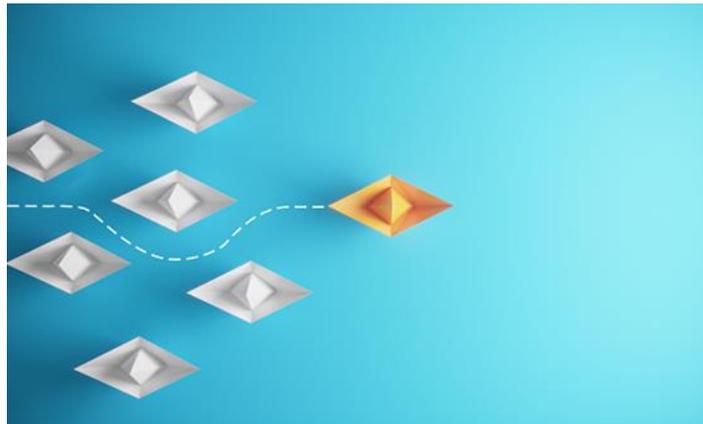
→ *Personnalisé et gratuit, le RDV de **conseil en évolution professionnelle** est un service proposé à tout agent souhaitant faire le point sur son parcours, sa situation professionnelle.*

→ *RDV par mail [evolutionpro@cdg56.fr](mailto:evolutionpro@cdg56.fr) ou au 02 97 68 16 00*



## 2) Passer à l'action

➔ Nos accompagnements



# Nouveauté : accompagnement apprentissage



## OBJECTIFS

Le CDG du Morbihan vous accompagne dans la signature et l'exécution de vos contrats d'apprentissage, par des interventions personnalisées compte tenu des attentes, du contexte.



## PUBLIC CONCERNÉ

Tout contrat d'apprentissage.

## MÉTHODE :

L'accompagnement peut porter sur :

Information et présentation des dispositifs

Identification des besoins, des solutions d'accueils, des dispositifs de formation

Aides mobilisables

Appui aux procédures administratives

Accompagnement au recrutement, sourcing

Sécurisation des procédures

Accompagnement des apprentis et de la collectivité employeur tout au long du contrat

Accompagnement aménagement de poste / en lien avec le PQVT

## CONTACT et INSCRIPTION

Echange téléphonique préalable

Prise de RDV par mail :

[apprentissage@cdg56.fr](mailto:apprentissage@cdg56.fr)

ou au : 02 97 68 16 00

## MODALITÉS

Dispositif d'apprentissage accompagné, intégré aux actions FIPHFP pour les travailleurs handicapés, ou soumis à devis préalable et conventionnement pour tout autre contrat d'apprentissage

➔ *Précisions : webinaire « recruter un-e apprenti-e » du 10 février 2023*

# Bilan professionnel



## OBJECTIFS

Faire le point sur son parcours et se projeter en analysant ses compétences professionnelles et personnelles, ses motivations, ses aptitudes et centre d'intérêts.

Définir un projet professionnel, un plan d'action

## PUBLIC CONCERNÉ

Accessible à tout agent public souhaitant évoluer et avancer dans son parcours ou projet professionnel



Contexte d'évolution choisi, ou contraint

## MÉTHODE :

Accompagnement individualisé et personnalisé, mené par une conseillère en évolution professionnelle

Apports théoriques et outils pratiques

Travaux en séances, et tâches personnelles inter-séances

Passation de tests

Réalisation d'enquêtes métier et d'investigation

Synthèse

## CONTACT et INSCRIPTION

Echange téléphonique préalable

Prise de RDV par mail :

[evolutionpro@cdg56.fr](mailto:evolutionpro@cdg56.fr)

ou au : 02 97 68 16 00

## MODALITÉS

8 séances de 2 heures en présentiel

Période de 3 mois

Dans le cadre d'une convention tripartite

## TARIFS

1600 € pour les collectivités affiliées

1800 € pour les collectivités non affiliées

# Accompagnement « à la carte » Orientation ; mobilité



## OBJECTIFS

Accompagner une mobilité choisie ou subie  
Bénéficiaire de conseils personnalisés, en fonction de la situation de l'agent, avec des modules combinant plusieurs axes

## PUBLIC CONCERNÉ

Accessible à tout agent public souhaitant être accompagné sur une partie de sa recherche de mobilité,



## En pratique :

Accompagnements « à la carte »

Orientation : Inventaire des compétences et acquis professionnels au moyen de tests et d'outils reconnus

Définition d'un projet professionnel réaliste et sa formalisation

Mobilité : stratégie et méthodologie de recherche d'emploi

Candidature (CV, LM) et présence numérique

Annonces ciblées

Contacts réguliers / briefing

Préparation des entretiens / coaching / supervision

## CONTACT et INSCRIPTION

Echange téléphonique préalable  
Prise de RDV par mail :  
[evolutionpro@cdg56.fr](mailto:evolutionpro@cdg56.fr)  
ou au : 02 97 68 16 00

## MODALITÉS

RDV de face à face pour atteindre les objectifs fixés lors du premier entretien  
  
Dans le cadre d'une convention tripartite

## TARIFS

89 € de l'heure pour les collectivités affiliées  
130 € de l'heure pour les collectivités non affiliées

# Ateliers pratiques



## OBJECTIFS

Travailler ses outils pour réussir sa mobilité  
ou son reclassement

## PUBLIC CONCERNÉ



Accessible à tout agent public souhaitant construire  
des outils performants pour sa mobilité  
A la demande des agents ou des employeurs  
Mobilité choisie ou subie  
Reclassement

## MÉTHODE :

Echanges, de partage et de travaux pratiques

Mises en situation, expérimentation

Les thématiques : CV et lettre de motivation,  
préparation à l'entretien d'embauche, organiser sa  
recherche d'emploi, construire son projet de  
mobilité, outils numériques et recherche d'emploi

**Atelier possible en intra : sur place, au  
sein de votre collectivité, ou pour  
plusieurs collectivités du territoire**

## CONTACT et INSCRIPTION

Echange téléphonique préalable  
Prise de RDV par mail :  
[evolutionpro@cdg56.fr](mailto:evolutionpro@cdg56.fr)  
ou au : 02 97 68 16 00

## MODALITÉS

Sur inscription  
Participation en présentiel, au  
CDG, en collectivité, ou en visio  
Dans le cadre d'une convention  
tripartite

## TARIFS

114€ par agent et par atelier pour les  
collectivités affiliées  
135€ par agent et par atelier pour les  
collectivités non affiliées

# Coaching



## OBJECTIFS

Passer d'un espace problème/projet à un espace solution  
compréhension de son propre fonctionnement et de ses comportements  
Une prise de hauteur , une analyse des enjeux relationnels et professionnels existant dans son environnement



## PUBLIC CONCERNÉ

Accessible à tout agent public  
A la demande des agents ou des employeurs  
Dans un contexte de projet / changement / difficultés ou questionnements

## MÉTHODE :

- Accompagnement individuel basé sur un travail de questionnement
- L'exploration de nouvelles options
- La découverte et la mobilisation de ressources pour mener à bien un projet, résoudre une problématique

## CONTACT et INSCRIPTION

Echange téléphonique préalable  
Prise de RDV par tél ou par mail  
[coaching@cdg56.fr](mailto:coaching@cdg56.fr)  
ou au : 02 97 68 16 00

## MODALITÉS

Entretien tripartite de début d'accompagnement et de bilan  
Séances de coaching dédiées aux objectifs de changement, d'évolution professionnelle visés  
Méthode orientée solution, associée à une approche systémique  
En présentiel, au CDG, en collectivité, en visio  
Dans le cadre d'une convention tripartite

## TARIFS

89 € de l'heure pour les collectivités affiliées  
130 € de l'heure pour les collectivités non affiliées

# Retours d'expériences et exemples d'accompagnements / d'évolutions professionnelles



# Exemples de situations : inaptitudes physique

- Auxiliaire de vie à domicile → gestionnaire administrative d'un service d'aide à domicile

## Reclassement inaptitude physique

Une auxiliaire de vie à domicile en PPR, a suivi un stage en immersion ainsi qu'un coaching, s'est vue reclassée sur un poste de gestionnaire administrative d'un service d'auxiliaires de vie à domicile

- Animatrice en EHPAD → auxiliaire de vie scolaire, Education Nationale

## Reclassement inaptitude physique

Suite à un bilan professionnel, un agent a demandé une disponibilité pour exercer dans la FPE (Education Nationale) sur le poste d'AVS

- Aide soignante → Secrétaire médicale

## Reclassement inaptitude physique (PPR)

Une aide soignante en EHPAD a suivi la formation d'assistante secrétaire médicale, puis un détachement vers la FPH, avec une intégration en vue

# Exemples de situations : mobilités choisies

- **Coordinatrice de vie sociale en EHPAD → animatrice socio-culturelle en association**

## **Mobilité choisie**

**Un agent contractuel**, coordinatrice de vie sociale en Ehpac, souhaitait réfléchir à un changement professionnel. Elle a souhaité partir vers les métiers de la médiathèque et pour augmenter son employabilité a passé un DU bibliothèque qu'elle a obtenu avec mention. Elle a ensuite trouvé un poste en association (CDD d'1 an).

- **Adjoint technique → poste mixte portage de repas / administratif dans le privé**

## **Mobilité choisie**

**Un adjoint technique** dont le poste avait été supprimé et qui était sur un poste administratif qui ne lui convenait pas, a réalisé un bilan pour trouver une solution de reclassement. Lors de ses enquêtes, elle s'est vu proposer un poste pour une entreprise privée et a pris une disponibilité pour accepter la proposition de poste.

# Exemples de situations : mobilités choisies

➤ **DGS → Directrice de CCAS**

**Mobilité choisie**

Suite à un bilan professionnel une DGS a effectué une mobilité externe vers un poste de directrice de CCAS

➤ **DGS → DGS d'une collectivité de strate plus importante**

**Mobilité choisie**

Souhait de changement de collectivité pour évoluer vers un plus grande collectivité, secteur littoral. Des difficultés pour finaliser son recrutement, lors des entretiens.

Atelier « préparation à l'entretien » → a été recrutée sur le poste visé

# Calendrier 2023

## ➔ Prochains RDV pour les employeurs :

### Ateliers d'expérience :

24 janvier : Le CPF

9 mai : Les outils numériques dans le recrutement

9 juin : Le CPF

Ateliers Déclaration « DOETH » : 3 ou 7 février (gratuit)

### Webinaires :

17 janvier : les dispositifs de formation

10 février : recruter un-e apprenti-e

7 mars : la PPR

25 avril : présentation du CEP

2 mai : les dispositifs de formation

15 juin : la PPR



# Calendrier 2023

## ➔ Prochains RDV pour vos agents :

### Ateliers collectifs :

- 2 et 23 février : construire son projet de mobilité
- 9 et 23 mars : CV et lettre de motivation
- 21 mars : optimiser sa PPR
- 4 avril : outils numériques et recherche d'emploi
- 6 et 27 avril : se préparer à un entretien d'embauche

### Réunion et Webinaire d'information et d'échanges « Projet d'évolution professionnelle »

- 28 février : Webinaire
- 7 juin : Réunion

### Les RDV de l'emploi (*réunion mensuelle*) :

- 17 janvier au CDG à Vannes
- 27 février à Lanester
- 23 mars en visio
- 20 avril au CDG à Vannes
- 25 mai à Ploërmel
- 22 juin au CDG à Vannes





Morbihan  
LE PARTENAIRE RH  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Nos ressources à disposition sur le site [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr)

- Le support de ce webinaire
- Le programme de nos prochains évènements



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, MOBILITÉ, MAINTIEN DANS L'EMPLOI

### NOS SOLUTIONS

- + **CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE**  
(permanence téléphonique, rendez-vous personnalisé et gratuit)
- + **BILAN PROFESSIONNEL**
- + **ATELIERS THÉMATIQUES**  
(CV, entretien, outils numériques, projet professionnel)



Télécharger la présentation  
de **nos solutions** 



Morbihan  
LE PARTENAIRE RH  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

# CONTACTS

-  Stéphanie BOIZET – Conseillère en évolution professionnelle
-  02 97 61 54 62 – [sboizet@cdg56.fr](mailto:sboizet@cdg56.fr)
  
-  Maëlanne BRIÈRE – Conseillère en évolution professionnelle
-  02 97 68 16 17 – [mbriere@cdg56.fr](mailto:mbriere@cdg56.fr)
  
-  Marion TEIGNÉ – Responsable du service évolution professionnelle et Coach
-  02 97 01 52 81 – [mteigne@cdg56.fr](mailto:mteigne@cdg56.fr)
  
-  [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr)
-  6 bis, rue Olivier de Clisson C.S 82161 - 56005 VANNES CEDEX

